

# saint Louis

*son entourage et la symbolique chrétienne*

par Hervé Pinoteau

*de l'Académie internationale d'héraldique*

## *Extraits du chapitre I : Le Roi*



Armoiries de Louis IX (Saint Louis)

Les salles des Croisades 2002 - © éditions du Gui 2002

### ***1 - Rappels sur le Roi, son nom, ses actes, et premiers éléments sur sa vie.***

Notre roi Louis IX a bénéficié depuis quelques années de plusieurs gros livres qui ont voulu décrire au mieux l'homme, son œuvre et son époque. Il me faut ainsi rendre hommage aux deux œuvres parues en 1983. Tout d'abord celle de Gérard Sivéry, *Saint Louis et son siècle*, chez Tallandier, insistant sur le gouvernement et l'administration, et celle de Jean Richard, *Saint Louis*, chez Fayard, où le grand spécialiste des Croisades nous a donné d'excellentes pages. Plus près de nous, car en 1996, un gros livre encyclopédique de Jacques Le Goff sur *Saint Louis*, paru chez Gallimard, nous donne le résultat d'années de réflexions de cet universitaire qui tourne et retourne inlassablement autour de son héros. On ne peut que renvoyer à ces milliers de pages pour se faire une idée du personnage, et l'on complétera avec le livre très illustré d'Henri-Paul Eydoux, *Saint Louis et son temps* paru chez Larousse en 1971 et le petit livre utile sur *Les propos de saint Louis* présentés par David O'Connell et orné d'une préface de Jacques Le Goff, paru dans la collection « Archives Gallimard Julliard » en 1974. Deux catalogues sont à consulter : *Saint Louis à la Sainte Chapelle*, exposition ayant eu lieu dans cet édifice parisien en 1960, et *La France de saint Louis*, exposition relative au septième centenaire de la mort du Roi, en la salle des gens d'armes du Palais de justice de la même ville en 1970.

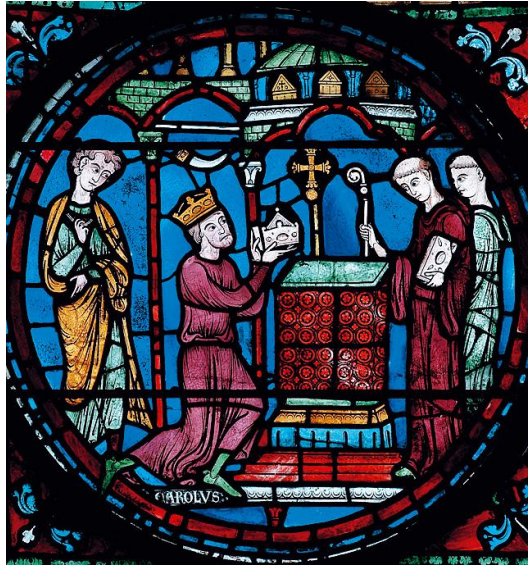
En 2001, une superbe exposition eut lieu au Musée du Louvre et son catalogue sur *Le trésor de la Sainte-Chapelle* nous a remémoré l'entreprise de sacralisation du royaume par saint Louis en déposant les reliques de la Passion au cœur de sa capitale. En 1995 Jacques Monfrin a réédité chez Garnier/ Livre de Poche, et dans la collection « Lettres gothiques », *La Vie de saint Louis par Joinville*.



Reconstitution de la couronne de Saint Louis  
 Dessin de Jörg Mauriange, sur un dessin très précis de Bernard Morel  
 © Saint Louis 2005 éditions du Gui

On peut regretter que l'on ne réimprime pas la *Vie de saint Louis roi de France* écrite par l'abbé Louis-Sébastien Le Nain de Tillemont (1637-1698) qui attendit Jules de Gaulle et la Société de l'histoire de France, pour être éditée en six tomes, à Paris, de 1847 à 1851. C'est une œuvre remarquable, qui ne correspond pas aux critères de l'érudition contemporaine, mais qui reste encyclopédique, l'auteur ayant même lu des sources disparues.

On peut donc légitimement se demander pourquoi un nouveau livre sur saint Louis. J'y vois deux raisons. La première est de colorier et actualiser le livre que j'ai fait avec Claude Le Gallo en 1966 et sur lequel je me suis expliqué dans mes Préliminaires. Ensuite montrer l'univers symbolique de saint Louis, de ses parents et de ses proches. Et c'est là un domaine qui n'est guère, si non pas du tout, abordé par les éminents historiens qui ont travaillé sur le Roi. Il y avait là un vide pour ainsi dire total à combler. C'est ce que le lecteur comprendra facilement.



Vitrail de la cathédrale de Chartres représentant Charlemagne  
Photothèque Gaud - © Saint Louis 2005 éditions du Gui

On remarquera tout de suite que notre Louis IX est bien nommé saint Louis, et non Saint Louis selon une mode universitaire qui se répand depuis quelques années. En effet pour le catholique que je suis, saint est un nom commun, certes pas banal (la sainteté me paraît même exceptionnelle !) mais qui ne mérite pas une initiale majuscule. Mettre celle-ci pour les grands penseurs laïques est prendre saint comme un surnom honorable mais n'engageant certes pas l'auteur dans le domaine de la sacralité chrétienne. On en est là. Eydoux, Sivéry et Le Goff sont pour la majuscule récusée par Richard. J'écris donc comme dans les livres de ma religion, y compris dans les traductions françaises de mon missel traditionnel. De plus, j'ai pris le parti de copier les anciens livres en écrivant souvent S. Louis, ce qui est tout à fait normal et plus beau que St.

De même, pour le héros de ce livre, et suivant la mode des anciens, j'écris Roi avec majuscule quand je parle de lui, car c'est le Roi par excellence, et d'ailleurs dans les actes manuscrits du XIV<sup>e</sup> siècle je lis couramment, par exemples : « Charles par la grâce de Dieu Roi de France ». Roi est un petit mot de trois lettres. On le souligna avec une initiale majuscule.

Saint Louis est notre Louis IX, mais la numérotation des rois a été longue à s'imposer. La statue de S. Louis dans la grand-salle du Parlement de Paris (actuellement Salle des pas perdus du Palais de justice), réalisée comme celles de tous les autres rois et par ordre de son petit-fils, Philippe IV le Bel, était accompagnée de l'inscription : *Saint loys filz de loys Regna glorieusement xliiij ans Et t[re]spassa lan m.cc.lxx. xxxviiij*, ce qui veut dire que vers 1310 le 38<sup>e</sup> roi de la série depuis Pharamond (un païen !) fut Louis VIII, son père y étant inscrit comme Loys vii. Je renvoie aux lignes de l'excellent ouvrage de Bernard Guenée sur *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*.



Chef reliquaire de Saint Louis à la Sainte Chapelle

© Saint Louis 2005 éditions du Gui

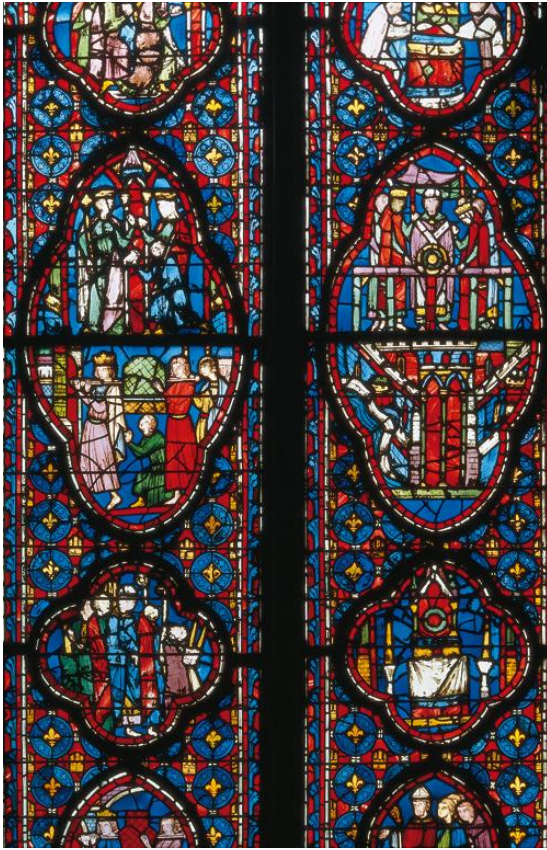
Je ne cite pas le témoignage de Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine Marguerite, car sa *Vie de saint Louis* n'est en effet qu'une traduction française d'un original latin perdu, mais sous Philippe IV le Bel, la Chronique abrégée de Guillaume de Nangis parle de Ludovicus VIII filius Ludovici VII .

Il est par ailleurs évident que Louis IX ne s'est jamais entendu appeler Louis par ses proches et qu'il n'a jamais connu la graphie Louis qui nous paraît si normale. En effet, celle-ci est bien postérieure et c'est Henri IV qui imposa la signature Louis au Dauphin, futur Louis XIII, auquel on avait tout d'abord fait signer Loys comme Louis XI et Louis XII.

Louis dérive de la forme mérovingienne de Clovis : «Chlodowech, combat de gloire, écrit plus tard Hludewic, [qui] passe en français sous la forme Looïs ou Loëis (3 syllabes) au Moyen Âge, puis Louis (2 syllabes) » écrit Ferdinand Lot oubliant Loys.

Louis venant de Clovis et trois rois de ce nom figurant dans la dynastie mérovingienne, donc avant l'empereur Louis I<sup>er</sup> le Pieux ou le Débonnaire, on peut légitimement estimer que S. Louis est en réalité Louis XII, Louis XVIII devenant ainsi Louis XXI.

Pour vous connecter sur notre site internet : <http://www.culture-cadeaux.com>



Vitraux de l'arrivée des reliques de la passion à Paris  
(Photo CMN, Sainte Chapelle de Paris)  
© Saint Louis 2005 éditions du Gui



Premier sceau de majesté  
de Saint Louis (1226-1250)  
© Saint Louis 2005 éditions du Gui

Abandonnons ce petit jeu destiné à montrer la continuité des trois dynasties, d'ailleurs toutes parentes, que j'ai essayé de montrer une nouvelle fois dans *La Symbolique royale française* comme on le lira plus loin.

Les actes du Roi étaient faits au nom de *Ludovicus Dei gratia Francorum rex*, et les légendes des sceaux de majesté étaient telles : LVDOVICVS : D[E]I : GR[ACI]A : FRANCORVM : REX. Il est cependant évident que le Roi ne s'entendait pas appeler ainsi par ses parents. On parlait français à la cour et justement c'est avec lui qu'apparaissent les premiers actes royaux écrits en notre langue. Serge Lusignan en son livre *La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, suit la pensée du regretté Louis Carolus-Barré qui fut le grand spécialiste des actes de S. Louis. Pour cet érudit, il n'existe que deux pièces originales en français : la renonciation de Jean comte de Bretagne, et de son épouse Blanche de Champagne, à leurs droits sur la Navarre en décembre 1254 et le traité de Paris avec Henri III d'Angleterre en octobre 1259, qui réglait le problème du duché d'Aquitaine. *Louis par la grace de Dieu rois de France* se lit en 1254.



Statue de Saint Louis en la Priorale Saint Louis de Poissy  
Aquarelle de la collection de Raoul de Gaignières (la statue ayant probablement disparue)  
© Saint Louis 2005 éditions du Gui

Écrivant en 1309 son *Livre des saintes paroles et des bons faiz nostre saint roy Looÿs* (c'est la *Vie de saint Louis*) Joinville écrit donc Looys dans sa dédicace à Louis X, le Hutin, roi de Navarre, et pour évoquer « nostre roy saint Looys », ce qui revient pour ainsi dire à ce qu'on écrivait en 1254. Il donne aussi la forme Loys. Reste maintenant à imaginer comment on prononçait ce Lo(o)is : *Lo-o-is*, *Lôis* ? Qui le saura ?

Il arriva que Louis IX fut titré *rex Franciæ*, mais son grand-père le fut déjà, et durant des siècles nos rois garderont le souvenir des Francs avec le *rex Francorum*, qu'on traduit parfois par roi des Français, et ce qui se lira encore sur des monnaies et médailles du XVII<sup>e</sup>. Il est vrai que la France, latin *Francia*, est bien le pays des Francs, ou si l'on préfère, des descendants des Francs dirigés par des familles qui existaient aux temps mérovingiens. Notons que le terme de roi de France se vulgarisera dans des actes de notre Roi.

Né le jour de la saint Marc (il le dit à Joinville), donc le 25 avril de l'année 1214, et presque certainement au château de Poissy puisqu'il aimait se dire Louis de Poissy, où la tradition place aussi son baptême, Louis IX fut le cinquième enfant de Louis VIII et de Blanche de Castille. On le nomma comme son père, mais ses frères aînés furent : 1. Philippe (1209-1218), nommé ainsi en l'honneur du grand-père Philippe II Auguste, déjà prestigieux, ne serait-ce que

comme croisé ; **2 & 3**. Alphonse et Jean, jumeaux nés en 1213, morts en bas âge, le premier portant le nom du grand roi de Castille Alphonse VIII, père de Blanche, et vainqueur en 1212 des musulmans à las Navas de Tolosa. Notons au passage que Louis IX ne devint fils aîné, héritier en quelque sorte, qu'à la mort de Philippe en 1218 et que sur les douze frères et sœurs, neuf d'entre eux connurent Philippe II Auguste, grande nouveauté dans la Maison capétienne, fait souligné par Jacques Le Goff.

Saint Louis était donc à sa naissance fils du fils aîné du roi de France ou des Francs, le futur Louis VIII, et celui-ci commença par être le premier né du seigneur roi de France : *Ludovicus domini regis Franciae primogenitus* (il y a équivalence entre royaume de France et royaume des Francs), et son sceau équestre portait la légende SIGILLVM LVDOVICI FILII REGIS FRANCIE : ce furent sa titulature et son sceau durant sa malheureuse expédition en Angleterre (1216-1217) qui lui valut l'excommunication. Il y était allé pour soutenir les droits de sa femme, fille d'Éléonore d'Angleterre, elle-même fille d'Henri II et d'Éléonore/Aliénor d'Aquitaine, contre l'affreux Jean Sans Terre. Mais contrairement à ce que l'on a trop souvent conté, Louis VIII ne fut jamais roi d'Angleterre, même s'il occupa Londres (où on lui prêta serment) et d'autres grandes villes. Il y garda forcément ses armes fleurdelisées car on ne voit pas un Capétien arborer les lions passants et regardants du Plantagenêt. À la mort de son frère aîné Philippe en 1218, le futur Louis IX devint fils aîné du fils aîné, mais on ne connaît évidemment pas d'actes de l'enfant qu'il était. Son père mourut en « martyr », car croisé contre les Albigeois, le 8 novembre 1226. Cet événement eut lieu au château de Montpensier en Auvergne, et Louis VIII avait fait jurer aux prélats et barons présents de rendre hommage à l'enfant et de le faire couronner au plus vite.

Saint Louis, certes, mais il y en a plusieurs dans le catalogue des saints, et dans la Maison capétienne il y en a un autre, saint Louis de Sicile, évêque de Toulouse et de Pamiers (1275-1298), franciscain canonisé en 1317. Attiré vers la pauvreté, éloigné des cours, ce fils de Charles II roi de Sicile et de Jérusalem était donc petit-fils de Charles Ier frère de S. Louis IX. Avec sainte Hedwige reine de Pologne qui était de la lignée des Angevins de Naples, et sainte Jeanne de France qui fut l'éphémère première épouse de Louis XII, nous avons là les quatre saints capétiens et rien n'est mieux pour distinguer notre roi que de le nommer *saint Louis de France*.

Soyons précis cependant, en ce temps là, le Roi ne s'appelait pas Louis de France, pas plus que sa femme était Marguerite de Provence et sa mère Blanche de Castille, tout au moins officiellement, car les patronymes n'étaient pas encore formés. En gros, il faut attendre Philippe VI de Valois donnant le duché de Normandie à son fils aîné, Jean de France, pour voir enfin ce nom se fixer, mais entre temps, vers 1280, le terme de *domus Franciæ* se fait jour dans des correspondances de Rome, de Paris, de Cologne. La Bible latine parlait des

maisons de Lévi, de Saul, de David, d'Israël, de Juda... et il devint naturel que la famille du Roi très chrétien, nouveau David, reçut à son tour le nom de Maison de France, notre royaume étant la tribu de Juda du nouvel Israël qu'est l'Église si l'on en croit la bulle *Dei Filius* de Grégoire IX en date d'octobre 1239. C'est ainsi que le roi de Sicile Charles II annonçant son couronnement en 1289, écrit «*inclite domus Francie*» et on connaît le cri de joie de Boniface VIII dans sa bulle de canonisation de saint Louis le 11 août 1297 : «*Gaudeat domus inclita Franciae !*». « Réjouis toi illustre Maison de France ! ». C'était une belle consécration.

Le Roi, sa Maison, et le royaume étaient donc en quelque sorte de France, consacrant une évolution des termes comme maréchal ou chambrier du Roi (de France), qui devinrent au XIII<sup>e</sup> siècle : maréchal ou chambrier de France.

## 2 - L'excellence du saint Royaume, du Roi et de la dynastie.



Couvercle du coffret ou cassette de Saint Louis (photo RMN)

© Saint Louis 2005 éditions du Gui

Saint Louis était souverain du premier royaume de la Chrétienté. Premier par sa population mais encore par sa tradition. Le pays des Francs proches de l'Empire romain fut *Francia* en latin, terme consacré plus tard par le pape S. Grégoire le Grand « écrivant à Childebert II à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, appliquant le premier le nom de *Francia* à l'ensemble du royaume mérovingien ». Par la suite, après la tripartition de l'Empire de Charlemagne et de Louis le Pieux, la *Francia occidentalis* fut finalement le seul royaume à conserver le terme de *Francia*, la France, terme consacré dès 946 quand Louis IV data un acte de la 11<sup>e</sup> année de son règne commencé «quand il récupéra la *Francia*», autrement dit l'ensemble du royaume occidental. On a beaucoup écrit sur cette question et le roi de cette partie occidentale de l'ancien Empire carolingien fut le *rex Francorum*. L'évocation des Francs d'origine, païens puis chrétiens, renvoyait à Clovis baptisé peu avant 500 à Reims. Notre Roi était ainsi le successeur de

Clovis et de Charlemagne, mais aussi des païens Pharamond (élu roi en 420), Clodion, Mérovée et Childéric. Encore de nos jours, notre continuité étatique remonte à ces souverains qui nous paraissent bien lointains, enveloppés des brumes du passé, mais que S. Louis estimait être ses prédécesseurs ainsi que *c'était écrit* dans le *Roman des rois* autrement dit les *Grandes chroniques de France* composées à Saint-Denis par le moine Primat et sur ordre de son souverain. Plus tard, comme on l'a lu plus haut, Philippe IV le Bel, petit-fils de S. Louis, fera représenter en statues tous ces rois depuis Pharamond en haut des colonnes de la grand-salle du Palais de justice de Paris. Cette théorie fut complétée jusqu'à Henri III et ne fut détruite que par l'incendie d'une partie de ce bâtiment le 7 mars 1618. Chose curieuse, il n'y avait plus de place pour y mettre d'autres rois.

Ce fut une tradition vivante. François Ier sut l'exploiter sur place en 1528 et devant une foule de Français et d'étrangers qui s'y entassaient, afin de faire savoir au héraut de Charles Quint que les Rois ses aïeux, ici présents, ne pouvaient point souffrir les exigences de l'empereur

C'était ça la France....

***Les textes et les illustrations de cet article numérique sont issus du livre :  
Saint Louis, édité en 2005 aux éditions du Gui  
ISBN : 2-9517417-4-X***

Ce livre fait partie de notre promotion anniversaire qui se poursuit en 2010.  
Son prix n'est plus un obstacle pour qu'il enrichisse votre bibliothèque.

Plus d'informations en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.culture-cadeaux.com/saint-louis-pleine-toile-sous-jaquette-p-106.html>



BP 7 – 74210 – Doussard (France)

Tél. : (33) 04 50 32 91 78 Fax. : (33) 04 50 32 91 90

Web. : [www.culture-cadeaux.com](http://www.culture-cadeaux.com) - Courriel : [contact@editions-du-gui.fr](mailto:contact@editions-du-gui.fr)

N° SIRET : 421 901 943 00025 - Code APE : 221 A - SARL au capital de 37 635 €